

Avis d'inscription pour la réunion du jeudi 28 novembre 2019

Conseil d'administration   
Comité exécutif

**Titre du document :** Plans-cadres de cours : DEC Techniques d'éducation spécialisée - adoption

**Synthèse du dossier :**

La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) stipule que chaque programme d'études doit se doter d'un cahier de programme qui explique l'articulation locale du devis ministériel. Une partie importante de ces cahiers de programme est constituée de plans-cadres. Ces derniers présentent la planification globale des cours. Les plans-cadres permettent de s'assurer de la cohérence de la formation et de l'équité de l'évaluation des apprentissages.

Les plans-cadres sont révisés, entre autres, à la suite d'une actualisation du programme ministérielle ou locale. Le cas échéant, les nouveaux plans-cadres sont élaborés par les professeurs, accompagnés par un conseiller pédagogique. Le comité de programme valide et adopte ce dernier. Un avis de conformité précisant les numéros des cours pour lesquels les plans-cadres ont été réalisés, validés et adoptés, et attestant du processus de rédaction et d'adoption, est ensuite déposé à la commission des études pour recommandation et au conseil d'administration pour adoption.

Les plans-cadres de cours sont disponibles pour consultation en tout temps à la direction des études et au département de la discipline concernée.

**Recommandation de la commission des études**  
**CÉ-19-10-24/07**

« **CONSIDÉRANT** le Règlement sur le régime des études collégiales;

**CONSIDÉRANT** l'avis de conformité du plan-cadre soumis par la direction des études;

**CONSIDÉRANT** l'attestation de la coordonnatrice du programme Techniques d'éducation spécialisée stipulant que ces plans-cadres ont été adoptés en comité de programme le 30 août 2019;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Soline Langis, **APPUYÉE PAR** M. Stéphane Nantel, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la commission des études recommande au conseil d'administration l'adoption des plans-cadres de cours suivants :

➤ **DEC Techniques d'éducation spécialisée**

Session 5

- 351-5A3-SO Séminaire : Formation et pratique
- 351-5B3-SO Réinsertion sociale et violence
- 351-5D3-SO Communautés culturelles et ethniques
- 351-5G3-SO Jeunes et difficultés de langage et d'apprentissage
- 351-5G5-SO Déficience et déficits et personnes âgées en perte d'autonomie

Session 6

- 351-6M4-SO Stage III : Intervention et intégration »

**Document :** Avis de conformité de plans-cadres\* de cours du DEC Techniques d'éducation spécialisée

\* Plans-cadres de cours disponibles pour consultation à la direction des études et séance tenante

annexé :   
à venir :



Stéphane Nantel, DAEP

18 novembre 2019

Date